

Le tribunal d'Ajaccio mitraillé, un policier miraculé

REUTERS | 20.02.2008 | 12:13

AJACCIO (Reuters) - La façade du palais de justice d'Ajaccio a été mitraillée mardi soir par des inconnus se déplaçant en voiture, une de leurs balles se fichant dans le portefeuille d'un des policiers postés devant le bâtiment.

Des CRS en faction près de leur fourgon se sont plaqués au sol, échappant ainsi à un tir à hauteur d'homme. Les enquêteurs ont mis en évidence qu'un projectile avait atteint un policier, "heureusement sans le blesser, la balle se fichant dans son portefeuille", précise mercredi le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Michèle Alliot-Marie a déclaré à la sortie du conseil qu'à ses yeux les assaillants voulaient tuer. "Il s'agit là d'une tentative d'assassinat, c'est absolument scandaleux et c'est stupide en plus", a-t-elle dit à la presse.

Les mitraillages menés par des groupes clandestins sont monnaie courante en Corse, au contraire des tirs visant des membres des forces de l'ordre.

Selon le procureur d'Ajaccio José Thorel, "une dizaine d'impacts de balles de gros calibre ont été relevés sur la façade (du palais de justice) et un projectile s'est logé à l'intérieur d'un appartement situé dans l'angle de tir".

Le magistrat estime que le fait que les impacts soient relevés à hauteur d'homme montre que les policiers étaient visés.

Le véhicule des tireurs a été rapidement retrouvé en flammes, à quelques centaines de mètres des lieux. La PJ d'Ajaccio enquête en liaison avec la section antiterroriste du parquet de Paris.

Ce même palais de justice d'Ajaccio avait déjà été mitraillé le 15 novembre, en plein procès d'Yvan Colonna à Paris et la veille d'un déplacement du ministre de la Justice Rachida Dati en Corse. Les locaux étaient alors vides. L'action avait été revendiquée par la mouvance nationaliste.

Rachida Dati dit dans un communiqué mercredi "condamner avec la plus grande fermeté" cette nouvelle action. "Elle fait part de sa détermination à ce que les auteurs de cet acte soient rapidement identifiés et interpellés", dit sa déclaration.

REGAIN DE VIOLENCE

Michèle Alliot-Marie a exprimé aussi "son indignation la plus totale devant cet acte criminel, irresponsable et révoltant dont les conséquences auraient pu être dramatiques". L'Unsa-police, majoritaire, demande de mettre en oeuvre "tous les moyens" pour résoudre l'affaire.

Cette action confirme un regain de la violence en Corse, notable depuis la condamnation à perpétuité en décembre à Paris d'Yvan Colonna pour l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac en 1998, une décision présentée comme infondée et politique par les indépendantistes.

À la suite de cette condamnation, les partis et associations nationalistes ont notamment organisé une manifestation et une occupation de l'Assemblée territoriale de l'île le 12 janvier, qui s'est terminée par un début d'incendie.

Les audiences qui se sont ensuite déroulées au palais de justice d'Ajaccio concernant les auteurs présumés de ces violences ont donné lieu à de nouveaux incidents, notamment le 23 janvier dernier.

Le climat est par ailleurs toujours délétère sur l'île en raison d'une procédure visant des malversations financières impliquant la chambre de commerce d'Ajaccio et une société de sécurité.

Ce dossier a occasionné le placement en détention pendant près de deux mois de Raymond Ceccaldi, président de la chambre de commerce et d'un élu nationaliste "modéré", Jean-Christophe Angelini. Antoine Nivaggioni, principal suspect de l'affaire et ex-gérant de la société de sécurité SMS, a pris le maquis, ce qui met les services de police sous tension.

Thierry Lévêque